

OBJECTIFS

- Connaître le fonctionnement des régimes de retraite du salarié, des dispositifs d'épargne salariale et du compte épargne temps (CET).
- Comprendre les dispositifs spécifiques, les règles d'évaluation, les règles de paiement des pensions et de date de départ en retraite.
- Comprendre les effets des dispositifs d'épargne salariale et du compte épargne temps (CET) sur la date de départ et les revenus à la retraite.
- Mesurer les impacts des dispositifs sur sa situation personnelle.
- Appliquer ses connaissances pour organiser ses démarches et sa fin de carrière auprès des services internes de l'entreprise et des organismes de retraite.
- Organiser la transition, la fin de carrière, le transfert des compétences et des savoirs entre les générations.

LES PLUS

- Enseignement individuel 100% à distance.
- Contenu sur-mesure en fonction de la situation du participant.
- Une démarche très opérationnelle, facilement transposable au contexte professionnel du participant.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Collaborateurs salariés seniors de l'entreprise.
- Collaborateurs des services RH.
- Collaborateurs des services de paie.
- Représentants du personnel, membres du CSE.

Prérequis : aucun.

Accessibilité : cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes concerné(e), contactez notre référent handicap à referent-handicap@direct-rh.fr pour étudier la possibilité de mettre en place un accompagnement qui corresponde à vos besoins.

TARIFS VALIDITÉ 30/06/2022

6 heures à distance avec tutorat individuel.
650 €^{HT} par participant.
Réf : RET-RESC

MODALITÉS PRATIQUES

Formation intra sur-mesure : les dates des formations font l'objet d'une proposition personnalisée.

Dates et lieu : classe virtuelle à distance via l'outil de vidéoconférence ZOOM, parcours e-learning via la plateforme d'enseignement à distance DIGIFORMA.

Horaires : 9h-12h et 14h-18h30 et accès libre pour le parcours e-learning.

Inscription : les modalités d'inscription font l'objet d'une proposition personnalisée.

Document remis en fin de formation : certificat de réalisation.

Equipe pédagogique : la formation est dispensée par un(e) formateur(trice) professionnel(le) spécialisé(e) dans les domaines de la protection sociale et de l'épargne salariale. Il(elle), dispose d'une expérience opérationnelle du calcul de la retraite et des démarches auprès des organismes de retraite.

Contact : pour planifier une session veuillez retourner le bulletin d'inscription joint au plus tard 15 jours avant la date de formation à l'adresse : contact@direct-rh.fr. Un responsable formation vous contactera pour planifier votre session.

Noté 4.8 sur 5 en 2020



PROGRAMME

LES RÉGIMES ET LEUR FONCTIONNEMENT.

- Contexte démographique et historique.
- La retraite de base.
- La retraite complémentaire.
- Le droit à l'information.
- La retraite en pratique.
- Les dispositifs spécifiques favorables.
- Actualité sur l'évolution des régimes.

LIRE ET COMPRENDRE SES RELEVÉS DE CARRIÈRE.

- Obtenir ses relevés de carrière professionnelle.
- Savoir lire ses relevés de carrière dans chaque régime de retraite.
- Connaître les différents types de trimestres.
- Détecter les anomalies sur ses relevés de carrière.
- Appréhender les procédures pour faire corriger les anomalies.
- Appréhender la situation de polypensionné et l'impact les droits à la retraite.

Cas pratique : étude d'un RSI afin de connaître les possibilités de départ anticipé.

DÉTERMINER SA DATE DE DÉPART EN RETRAITE SELON LES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS EN VIGUEUR.

- Le départ anticipé pour carrière longue.
- Le départ anticipé pour cause de handicap, d'invalidité ou d'inaptitude.
- L'âge légal d'ouverture des droits et l'âge d'acquisition du taux maximum.
- L'âge du coefficient de solidarité de la retraite complémentaire.
- L'âge du taux maximum d'office.

LE STATUT DE POLYPENSIONNÉ ET LE DISPOSITIF DE RETRAITE PROGRESSIVE.

- Comment prendre en compte le statut de polypensionné.
- Quels impacts pour un assuré qui termine sa carrière en statut salarié.
- Le dispositif de retraite progressive.

LES DISPOSITIFS D'ÉPARGNE SALARIALE DANS L'ENTREPRISE ET LE COMPTE ÉPARGNE TEMPS.

- Participation, intéressement et autres dispositifs.
- Caractère facultatif ou obligatoire des dispositifs.
- Quels dispositifs pour quelles finalités ?
- Mécanismes d'alimentation : participation et intéressement, versements volontaires, CET, portabilité des avoirs...
- Le compte épargne temps (CET).
- Quels avantages mutuels du CET pour l'entreprise et le salarié ?

ESTIMER SES DROITS À LA RETRAITE ET ACCOMPLIR SES DÉMARCHES.

- Mener ses démarches auprès des services internes de l'entreprise.
- Mener ses démarches auprès des régimes de retraite.
- Cumul emploi-retraite : les nouvelles règles.

Cas pratique : déterminer son éligibilité à la retraite progressive, déterminer son éligibilité au départ anticipé, estimer ses droits provisoires.

APRÈS LA FORMATION.

Dans votre espace en ligne : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, réponses à vos questions post-formation.

METHODES PÉDAGOGIQUES ET RESSOURCES TECHNIQUES.

- Classe virtuelle nécessitant un ordinateur (webcam et micro) et une connexion internet.
- Approche fondée sur l'alternance d'illustrations concrètes, d'apports pratiques et théoriques actualisés.
- Tutoriel pour obtenir ses relevés de carrière sur les sites internet des régimes, supports de formation complet, formulaires de démarches auprès des régimes.
- Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION.

- La validation des acquis de la formation est réalisée par des études de cas pratiques.
- Le suivi et l'évaluation sont réalisés à l'aide d'une feuille d'emargement, d'une attestation de fin de formation et de questionnaires d'évaluation à chaud et à froid.

